

Generalite de Bordeaux.



2000
Exploit.

Messieurs de Lad. milles payables
La moitié au jour et l'autre moitié
d'après le jour de l'autre moitié
et fin de la bagage laquelle est
faite pour l'usage d'un an
La moitié fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
de l'année Nouvelle et l'autre de l'année
de l'année fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
et du volume de l'année la moitié l'autre
partie a provision de l'autre pour
la moitié de l'année de l'année fin de l'année
La moitié fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
faite a l'obligation de l'année fin de l'année
et l'autre fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
de l'année fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
aut l'année fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
l'autre fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
qui ne l'année fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
l'autre fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre
et l'autre fin de l'année à payer pour
laquelle bagage a provision de l'autre

~~En vertu de l'ordonnance~~

affirmé des bourgeois

an mil six cent septante cinq a Le bureau

Nota au meing de la
quittance de l'année
de l'année fin de l'année
pour l'année

[illegible]

Breguette Consul
 Fanson ~~notary~~ consul
 Lafite ~~notary~~ consul
 Fanson ~~notary~~ consul